



RAPPORT D'ETUDE SUR LA PARTICIPATION DES GUINEENS A LA VIE POLITIQUE-CONAKRY

Février 2020

Table des matières

<u>I. PRESENTATION DE L'ETUDE</u>	3
<u>Introduction</u>	3
<u>II. METHODOLOGIE</u>	4
<u>Répartition de l'échantillon :</u>	4
<u>Identification des participants :</u>	5
<u>III. PRESENTATION DES COMMUNES DE CONAKRY</u>	5
<u>Aspect géographique :</u>	5
<u>Aspect démographique et socioculturel :</u>	5
<u>Aspect économique :</u>	5
<u>Priorités dans les domaines social, économique et de la gouvernance locale</u>	5
<u>IV. RESULTATS</u>	7
<u>3.1. Participation politique</u>	7
<u>3.1.1. Confiance des électeurs au processus de vote</u>	7
<u>3.1.2. Confiance dans la Commission Electorale Nationale Indépendante</u>	8
<u>3.1.3. Intentions et motivations de vote</u>	9
<u>3.1.3.1. Les jeunes et les motivations de vote</u>	9
<u>3.1.3.2. La question du vote féminin</u>	10
<u>3.2. Perceptions sur la réforme constitutionnelle</u>	12
<u>3.2.1. Positionnement des médias dans le débat sur la constitution</u>	14
<u>3.2.2. Positionnement des coordinations dans le débat sur la constitution</u>	15
<u>3.3. Perceptions de la gouvernance d'Alpha Condé</u>	16
<u>Conclusion</u>	19

SIGLES ET ACRONYMES

ANAFIC : Agence Nationale de Financement des Collectivités

ANIES : Agence Nationale d'Insertion Economique et Sociale

AGSP : Association Guinéenne de Sciences Politiques

BAFREM : Baromètre des Facteurs de Risques Electoraux et les Mécanismes de Mitigation

BL : Bloc Libéral

CENI : Commission Electorale Nationale Indépendante

EVER: Election Violence Education and Resolution

FNDC : Front National pour la Défense de la Constitution

MoDeL : Mouvement Démocratique Libéral

PAC : Port Autonome de Conakry

PADES : Parti des Démocrates pour l'Espoir

PEDN : Parti de l'Espoir et du Développement National

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

RPG : Rassemblement du Peuple de Guinée

UFDG : Union des Forces Démocratiques de Guinée

UFR : Union des Forces Républicaines

UFC : Union des Forces pour le Changement

UPR : Union Pour le Renouveau

I. PRESENTATION DE L'ETUDE

Introduction

Cette enquête s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Identification des Facteurs de Risques de Violences Électorales ». Ce programme consiste à la mise en place d'un baromètre de facteurs de risques électoraux et de mécanismes de mitigation (BAFREM). Le BAFREM se rapporte à un dispositif qui associe la réalisation d'enquêtes citoyennes et l'usage du système Election Violence Education and Resolution (EVER) dans le cadre de la prévention et de l'atténuation des violences électorales dans le contexte guinéen. Les résultats de cette étude portent sur les cinq communes de Conakry.

Depuis 2019, le débat sur la constitution et les élections législatives dominant les presses et le débat politique. En toile de fond, la lancinante question de la réforme constitutionnelle. Plus généralement, la Guinée souffre de l'absence d'instances permettant de comprendre le pouls et les perceptions de l'opinion publique sur les différents sujets au cœur du débat. L'action de l'Association Guinéenne de Sciences Politiques est donc de participer au renforcement des statistiques et à la compréhension des sujets qui se posent en débat dans l'espace public.

L'objectif général de cette enquête est de comprendre l'état de l'opinion sur la participation des citoyens à la vie politique, leurs perceptions sur la réforme constitutionnelle et sur la gouvernance du président de la République. Cette enquête est destinée aussi bien aux médias qu'aux partis politiques, au gouvernement et bien sûr, à la société civile.

II. METHODOLOGIE

L'enquête a été conduite du 30 Décembre 2019 au 06 janvier 2020. Elle s'est appuyée sur un échantillon empirique composé de 1 000 personnes en âge de voter et s'est basée sur la méthode des itinéraires¹ pour identifier les personnes à interroger. La répartition du fichier électoral du dernier recensement électoral de la CENI a été utilisée afin de construire des quotas centrés sur les données disponibles et utilisables (genre et quartier). Les terrains de réalisation de cette enquête d'opinion sont les communes de Dixinn, Kaloum, Matam, Matoto et Ratoma.

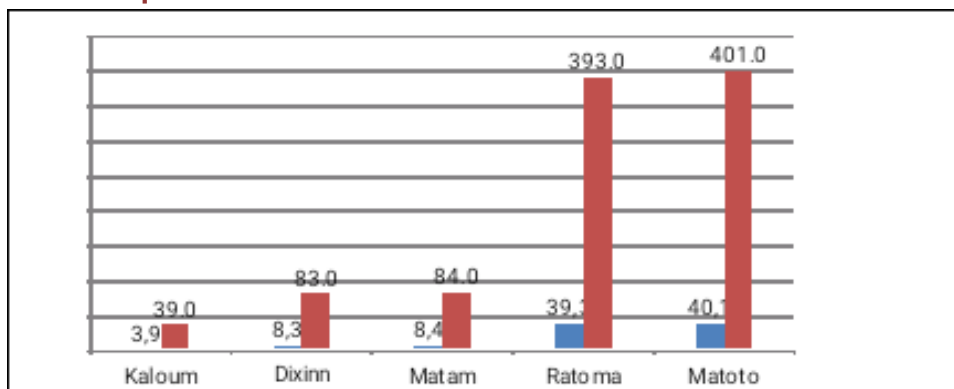
1000 questionnaires exploitables ont été administrés par 20 enquêteurs sous le contrôle de 5 superviseurs responsables d'équipe et de deux coordinateurs.

- Répartition de l'échantillon :

Au total 1000 citoyens repartis dans les cinq communes de Conakry sur la base du fichier électoral de 2015 ont été interrogés. Le sondage empirique ou à choix raisonné² est utilisée pour construire les quotas centrés sur les quartiers.

Le profil des sondés tel qu'il est apparu sur le terrain en utilisant d'une part, les quotas par genre et par quartier et, d'autre part, la méthode des itinéraires, est le suivant :

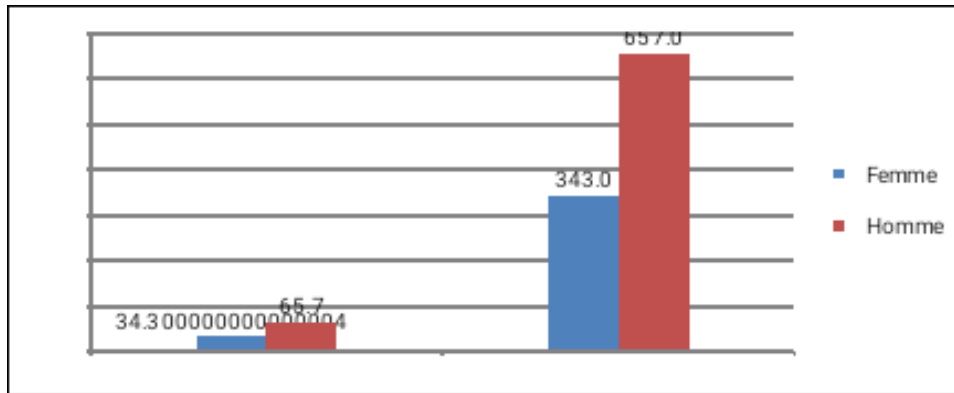
- Répartition selon les communes



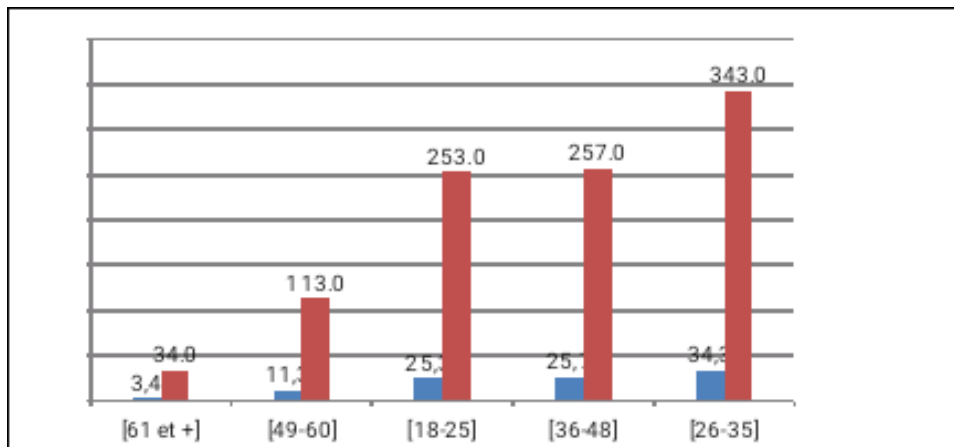
La méthode des itinéraires : Elle consiste à imposer à l'enquêteur un itinéraire en lui indiquant exactement les points du circuit où il doit procéder à une interview. L'identification de ces points d'enquêtes résulte de la combinaison de tirages aléatoires parmi des coordonnées géographiques et de la consultation d'une carte détaillée. L'itinéraire a été également repris sur un schéma. L'enquêteur reçoit une carte qui mentionne le nom de la commune, du quartier et les points de départ où les enquêtes auront lieu. L'enquêteur poursuit ensuite son chemin suivant le plan, en prenant soin de respecter les consignes qui lui auront été données par son superviseur : Que faire en cas d'absence ? Quelle personne interroger dans le ménage ? Cette méthode a l'avantage de laisser peu d'initiative aux enquêteurs. Il est donc facile de les contrôler. Le caractère de représentativité dépend des 'connaissances géographiques' et du discernement de la personne définissant l'itinéraire. (Les méthodes de sondage non aléatoires. http://www.ulb.ac.be/soco/statrope/cours/stat-d-307/notes/Chap10_0910.pdf.)

Les sondages empiriques ou à choix raisonné : sont ceux qui ne permettent pas de calculer la probabilité d'inclusion des individus, ces méthodes sont des procédés empiriques (pas de fondement théorique).

- **Sexe**



- **Age**



- L'Approche qualitative

Le suivi qualitatif de l'enquête quantitative a consisté à la réalisation d'entretiens semi-directifs auprès d'acteurs sociaux, de responsables politiques d'opposition et de la majorité présidentielle, de journalistes indépendants et des membres du Gouvernement.

III. PRESENTATION DES COMMUNES DE CONAKRY

- Aspect géographique :

Conakry est la capitale de la Guinée, elle se trouve sur l'étroite presqu'île de Kaloum. Elle est située sur l'océan Atlantique. Elle bénéficie d'un climat tropical. Elle comprend cinq communes (Kaloum, Matam, Dixinn, Matoto, Ratoma).

- Aspect démographique et socioculturel :

La population de Conakry est estimée à 2.317.376 habitants selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat (2018) répartie sur une superficie de 308 km². Les communes de Ratoma et de Matoto sont les plus peuplées. Conakry reste une ville cosmopolite.

- Aspect économique :

Sur le plan économique, le statut de capitale lui confère une activité administrative importante. Sa place dans les communications et l'économie en général est centrale, notamment en raison du port (PAC). La ville est reliée au transport aérien par l'aéroport international de Gbessia.

- Priorités dans les domaines social, économique et de la gouvernance locale

Sur le plan des priorités sociales, la santé, l'éducation, l'hygiène publique et l'accès à l'eau potable sont des préoccupations majeures. Quant au domaine économique, les secteurs de la pêche, des marchés, des abattoirs, des gares routières, des boucheries modernes et autres équipements marchands, souffrent encore d'insuffisances en termes d'infrastructures. Dans le cadre de la gouvernance publique, l'éducation civique, la gestion des patrimoines et des biens publics, la capacité des élus et du personnel administratif, et l'inclusion des jeunes et des femmes, sont les principales priorités dans les communes de Conakry³.

Voir rapport d'étude sur les priorités des populations de Conakry _ Novembre 2019_ NDI

IV. RESULTATS

3.1. Participation politique

3.1.1. Confiance des électeurs au processus de vote

A l'aune des résultats électoraux depuis 2010, le RPG et l'UFDG dominent largement l'espace politique. La CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante), chargée de l'organisation des élections en Guinée, a toujours été affectée par les dissensus politiques. Même si l'UFDG et le RPG la critiquent constamment, ils ont toujours participé aux élections. Cette bipolarisation de l'espace politique se traduit également au niveau des populations, qui montrent un vif intérêt pour la politique et pour les débats médiatiques la concernant, et qui s'identifient fortement à l'une ou l'autre des deux formations politiques majeures⁴.

A Conakry la participation électorale est très importante. Ils sont **98,6%** des citoyens interrogés ayant voté lors des trois dernières élections organisées en Guinée. En moyenne, **88%** des citoyens interrogés dans les communes de la capitale ont répondu avoir voté au moins une fois en Guinée.

Sur la proportion des jeunes, **78,02%** d'entre eux ont voté une fois dans leur vie, il n'en demeure pas moins que les jeunes sont peu présents dans les instances décisionnelles des partis et sur les listes électorales. **71,6%** d'entre eux sont disposés à voter pour des candidats jeunes⁵ aux prochaines élections.

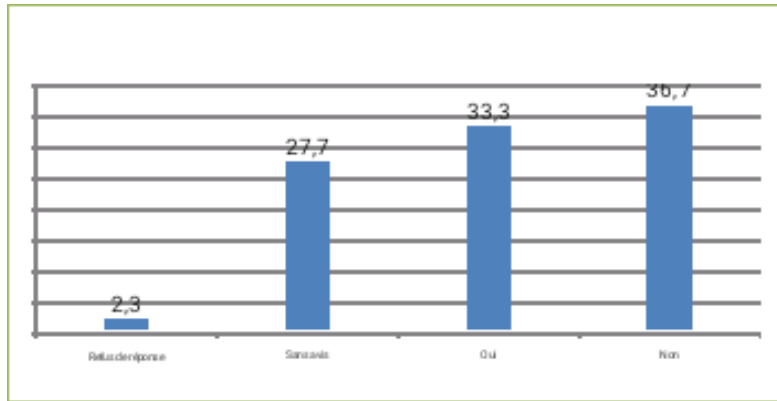
Rapport d'étude sur les pratiques, les priorités et les attentes des populations urbaines de Guinée dans la perspective des élections locales (Décembre 2016_Association Guinéenne de Sciences Politique).

A la question « Appartenez-vous à un parti politique ? », 40 % des sondés ont répondu positivement. Au niveau communal, le score le plus élevé est à Faranah (77,1 %) et le plus bas à Matoto (26,9 %). Ce taux peut paraître élevé. Il faut remarquer que le sens de la question a pu être compris par l'enquêté comme son sentiment de proximité vis-à-vis d'un parti politique, le parti pour lequel il a voté ou le parti pour lequel il milite. Il est par ailleurs proche du taux de 43,8 % qui est ressorti de l'étude publiée en décembre 2005. Pour contrôler ces réponses, il a été demandé aux sondés s'étant déclaré membre d'un parti politique s'ils avaient la carte du parti. 50,2 % ont répondu positivement.

Sur l'ensemble des communes, parmi les enquêtés s'étant déclarés membres d'un parti politique : 24,5 % ont cité l'UFDG ; 21,9 % le RPG ; 8,6 % l'UFR ; 3,6 % le PEDN ; 5,3 % un autre parti. 36,1 % ont refusé de répondre. Au niveau des bastions politiques, on peut noter que l'UFDG est mentionné à Labé par 71,4 % des répondants, le RPG à Faranah par 70,6 %, l'UFR à Boké par 15,4 %, le PEDN à Kankan par 14,9 %, l'UDG à Boké par 10,9 %, l'UPG à N'Zérékoré par 8,7 %, le BL à N'Zérékoré par 8,4 %, l'UGDD à N'Zérékoré par 7 %, le FPDD à N'Zérékoré par 5,6 %.

« **La notion de jeune politique ou jeune candidat** » dans le contexte guinéen concerne des politiciens ayant moins de 60 ans. Quand les citoyens parlent d'alternative, ils font plus référence à de nouvelles personnes en opposition aux acteurs politiques qui dominent depuis plusieurs décennies l'espace politique qu'à une véritable offre politique.

- **Pensez-vous que la date de février est-elle tenable ?**



La question sur la confiance dans la tenue des élections en février avait été abordée lors de cette enquête tenue en décembre. Cependant, à cette période, le retrait des partis d'opposition du processus n'était pas encore effectif, même si le doute quant à la régularité des opérations de la CENI présageait déjà une incertitude quant à la tenue des élections à la date de février.

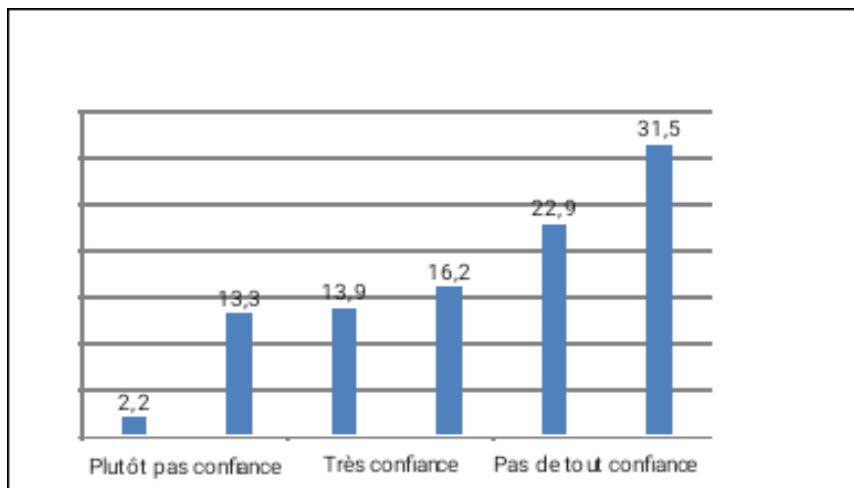
Au cours des mois de décembre et janvier, le débat sur l'organisation des élections de février 2020 fût vif dans l'opinion publique. Les médias et la plupart des acteurs politiques, surtout ceux de l'opposition, dénonçaient le retard et la non-effectivité de certaines opérations mises œuvre par la CENI. L' enrôlement des électeurs avait pourtant connu beaucoup d'engouement en octobre et au début du mois de novembre, avant que les dysfonctionnements dans l'organisation matérielle des législatives entretiennent le doute quant à la tenue des législatives le 28 décembre. Le sentiment d'incertitude des citoyens de Conakry de l'effectivité des législatives en février était perceptible chez **64,4%** des citoyens interrogés. Même si cet état de fait n'est pas nouveau, les risques de violences dans les fiefs de l'opposition seraient considérables.

Le boycott des élections législatives par l'opposition et la décision d'empêcher sa tenue renforcerait aujourd'hui le sentiment d'incertitude chez les 36,7% de citoyens qui disaient n'avoir pas confiance en la tenue des élections le 16 février dernier. L'engagement du FNDC à empêcher le projet de réforme constitutionnelle et la détermination du gouvernement à organiser le référendum le 1^{er} mars 2020 en vue de l'adoption de la nouvelle constitution ; inquiètent participent les acteurs nationaux, les représentations diplomatiques et les PTF. La crédibilisation des élections, le respect des droits fondamentaux des acteurs mobilisés pour la défense de la constitution du 7 mai 2010 sont entre autres recommandations de la résolution du parlement européen à la République de Guinée⁶.

⁶ Résolution du Parlement européen du 13 février 2020 sur la République de Guinée, et notamment la violence à l'encontre des manifestants (2020 /2551(RSP))

3.1.2. Confiance dans la Commission Electorale Nationale Indépendante

- Avez-vous confiance dans l'actuelle CENI ?



Le manque de confiance des électeurs de Conakry en l'organe de gestion électorale est très visible dans cette étude. Sur l'ensemble, ils sont **44,8%** qui n'ont plutôt pas ou pas du tout confiance dans les activités de la CENI, contre **39,1%** qui ont relativement confiance à cette instance. Seuls **13,3%** sont sans avis sur la crédibilité de la CENI. Malgré qu'ils soient plus de trois-quarts (**77,7%**) des citoyens interrogés à Conakry à s'être fait recensés au compte des législatives du 16 février⁷, la défiance des électeurs de Conakry vis-à-vis de la Commission Electorale Nationale Indépendante peut s'expliquer par plusieurs facteurs : le manque de confiance au gouvernement, l'effet du retrait de l'opposition dans le processus électoral ainsi que l'inefficacité de la CENI dénoncée principalement par les partis d'opposition.

Concernant la question du fichier électoral, la base électorale souffre d'une anomalie statistique avec une disproportion au niveau du ratio entre la population électorale et la population générale. L'UFDG dispose en son sein d'une commission électorale qui suit l'action de la CENI et qui procède à un comptage parallèle des voix aux élections, comme ce fût le cas aux municipales de février 2018. Si la période de recensement a connu un fort engouement des citoyens, les problèmes techniques comme le manque de récépissé ou le déficit de matériels électoraux ont affecté la confiance des électeurs de l'OGE⁸.

Même si les différents accords politiques signés entre le parti au pouvoir et l'opposition depuis 2010 ont permis d'évacuer de nombreux blocages et ont rendu plus inclusif le processus électoral, les différentes recompositions que l'organe de gestion des élections a connues témoignent de la nécessité d'instituer une CENI technique qui ne soit pas contrôlée

⁷ Le fort taux d'enrôlement des électeurs a été encouragé par les campagnes de sensibilisation des partis politiques et il s'explique par le fait que l'opposition ne s'était pas encore retirée du processus électoral
⁸ De l'analyse des journalistes interrogés dans le cadre du suivi qualitatif de l'enquête.



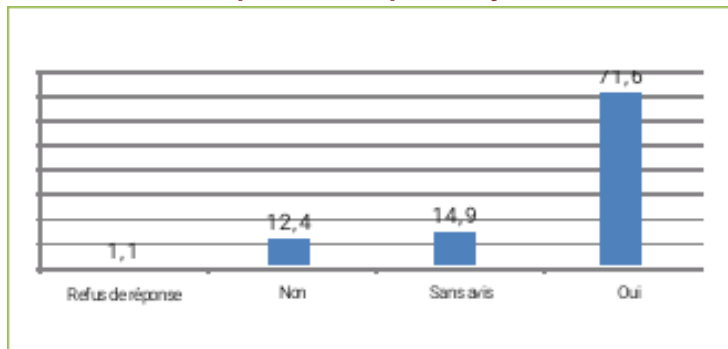
par les partis politiques.

3.1.3. Intentions et motivations de vote

3.1.3.1. Les jeunes et les motivations de vote

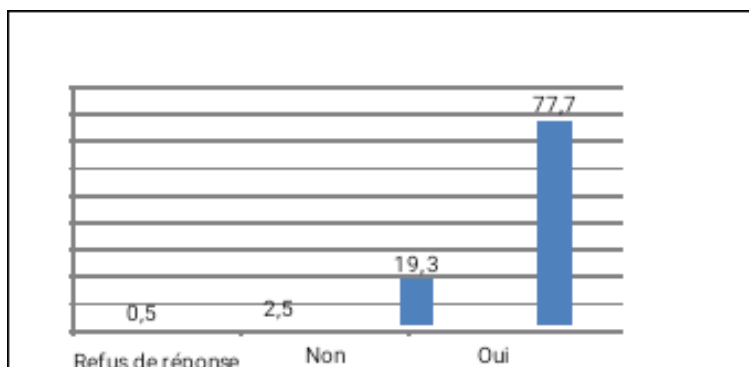
Il est constamment reproché aux partis politiques de ne pas suffisamment promouvoir les jeunes⁹ dans les instances décisionnelles et sur les listes électorales. Or, les électeurs sont principalement disposés à voter pour des candidats jeunes. Cette tendance se révèle dans cette étude : **71,6%** des enquêtés disent être disposés à voter pour un jeune aux prochaines élections.

- Etes-vous prêt à voter pour un jeune ?



La problématique d'accès des jeunes à des postes de responsabilité au sein des partis politiques ou des instances publiques, au-delà de leur présence dans les discours politiques, s'explique en partie dans le cas du RPG par leur absence dans le militantisme de base¹⁰. D'ailleurs, d'une manière générale l'espace politique connaît moins de jeunes¹¹ qui animent des organisations politiques. S'il y a des jeunes qui sont partis à ces élections, du point de vue de l'opposition, ces jeunes-là ne sont pas de l'opposition.

3.1.3.2. La question du vote féminin



La représentation politique des femmes est également un enjeu démocratique important. Malgré la sous-représentation des femmes aussi bien dans les instances des partis politiques que sur les listes politiques, plus de la moitié, soit **(55,4%) des enquêtés, se disent prêts à**

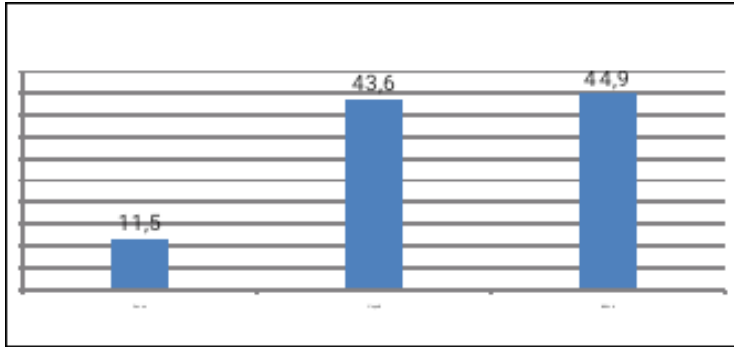
⁹ Les militants dont l'âge est compris entre [18 et 35 ans].

¹⁰ Ceci se rapporte à une observation d'un responsable du RPG qui explique l'absence des jeunes dans les instances du parti par leur faible présence aux réunions hebdomadaires du parti.

voter pour une femme aux prochaines élections.

3.1.3.3. Les formations politiques perçues par les électeurs de Conakry

- Si une élection était organisée au niveau national aujourd'hui, voteriez-vous pour un parti ?

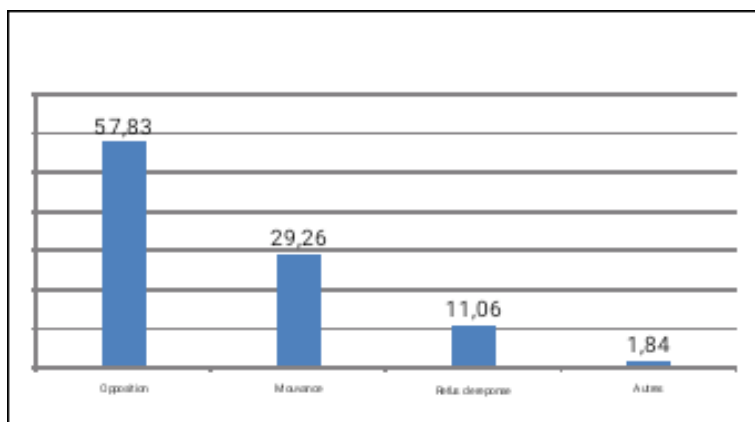


A la question de : « si une élection était organisée au niveau national aujourd'hui, voteriez-vous pour un parti ? », 44,9 % des citoyens interrogés à Conakry restent indécis et s'abstiennent de toute intention de vote pour un quelconque parti politique. Les chiffres sont relativement stables en fonction des communes de résidence des enquêtés : 50% sont à Matam, 50% à Ratoma, 48% à Dixinn, 40% à Matoto 41% et 48% sur les citoyens interrogés à Kaloum.

L'offre politique actuelle rencontre peu la confiance des populations au vue de la proportion d'indécis. Ce qui traduit de ce fait un rabais de l'offre politique aucunement orientée vers de véritables transformations sociales. Les prises de conscience observées par les citoyens marquent certainement le début d'une mutation interne, les militants étant devenus dubitatifs. Plus de la moitié (56,4%), sont des citoyens qui sollicitent une offre politique efficiente.

Si 11,5% des citoyens interrogés ne voteraient pour aucun parti, 43,6% disent en revanche être prêts à voter au moins pour un parti qui irait aux élections législatives.

- Si une élection était organisée au niveau national aujourd'hui, pour quel parti voteriez-vous ?

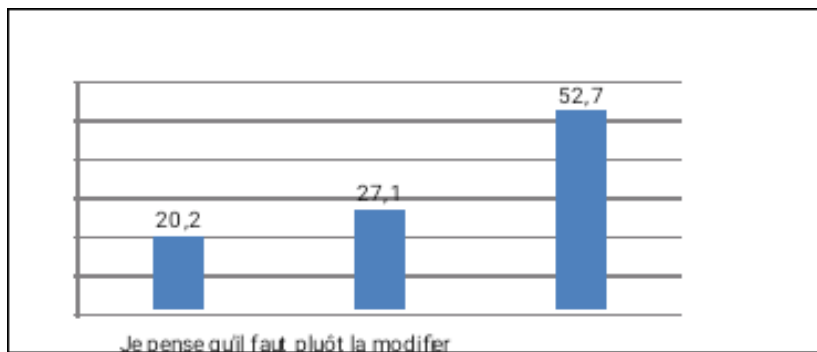


Si les élections avaient eu lieu en décembre dernier, plus de la moitié des citoyens interrogés, soit **57,8%**, voteraient pour des partis d'opposition¹², et un peu plus d'un quart soit **29,2%** voteraient pour le RPG-arc-en-ciel ou un parti de la mouvance¹³. **11%** avaient refusé de répondre pour quel parti ils voteront. Il ressort de cette variable, que malgré donc la percée des candidats indépendants aux élections locales, les formations constituent encore des préférences politiques pour les électeurs de Conakry.

3.2. Perceptions sur la réforme constitutionnelle

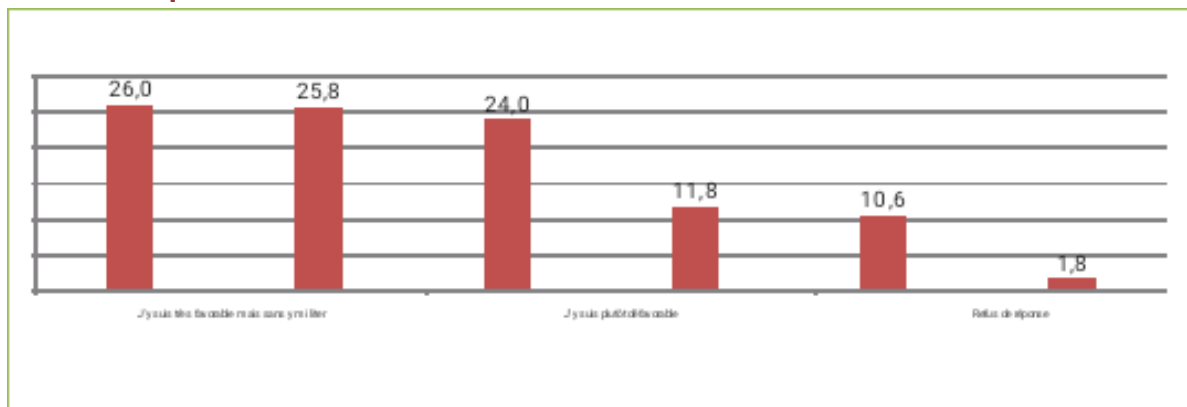
Depuis le début de 2019, le débat relatif à la réforme de la constitution domine le débat politique. Un Front National de Défense de la Constitution, le FNDC, s'est alors constitué autour des partis politiques et des organisations de la société civile s'opposant à l'établissement d'une nouvelle constitution. L'absence d'un baromètre de mesure de l'opinion publique sur la question rend problématique sa compréhension et participe de processus de manipulation. Nous avons donc pris en compte cet élément dans notre étude pour fournir de premières informations.

- Etes-vous favorable à la modification de la Constitution ?



Sur la question de la nécessité d'adoption d'une nouvelle constitution, la majorité des citoyens, soit **52,7%** interrogés à Conakry, pensaient en décembre 2019 qu'il ne fallait pas du tout changer la Constitution actuelle. A l'inverse, **27,1%** pensaient qu'il fallait la modifier et **20,2%** affirmaient qu'il fallait la modifier ou la changer totalement.

- Que pensez-vous du FNDC ?



Les partis de l'opposition regroupent entre autres l'UFDG, l'UFR, le PEDN, le BL, le MoDeL, le PADES. La mouvance présidentielle regroupe entre autres le RPG, l'UPR et l'UFC.

Quant à l'opinion des citoyens interrogés sur le FNDC, **62,4%** ont affirmé qu'ils étaient favorables à la cause du FNDC, parmi eux **26%** y militaient. **65,7%** des militants et sympathisants du FNDC pensent qu'il faut empêcher le Chef de l'Etat de toucher à la Constitution actuelle. Contrairement à ceux-ci, 35,8% de citoyens ne sont pas favorables à la cause du FNDC.

Sur la proportion des citoyens qui ont répondu favorable au changement ou à la modification de la constitution soit (47,1%), **11,3%** sont favorables aux causes ou actions du FNDC. D'autres raisons moins visibles dans le cadre de cette enquête pourraient être des pistes à explorer.

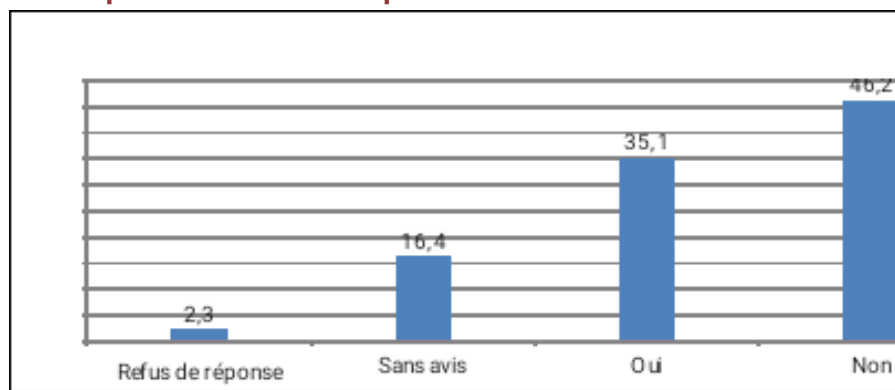
Si cette position du FNDC face au changement constitutionnel reste de leur point de vue non négociable malgré les appels du Chef du Gouvernement au dialogue durant la fin de l'année 2019, les croisements entre les intentions de vote des enquêtés et leur sentiment vis-à-vis du FNDC font observer que l'essentiel des militants ou sympathisants du FNDC sont favorables au vote pour l'opposition.

Le rejet de la nouvelle Constitution par une partie du public est aussi lié au sentiment qu'une nouvelle Constitution permettrait à Alpha Condé de briguer un nouveau mandat couplé avec l'adhésion fortement partisane des citoyens en fonction de considérations ethniques.

Les risques de violences liés à la modification constitutionnelle et à la volonté d'une alternance démocratique, rendent les citoyens plutôt rétifs au changement de la Constitution¹⁴.

3.2.1. Positionnement des médias dans le débat sur la constitution

- **Dans le débat actuel sur la Constitution, pensez-vous que les médias doivent prendre clairement position?**



Sur la question de la position des médias dans le débat sur la constitution, **35,1%** des sondés pensent que les médias doivent clairement prendre position contre 46,2%. **16,4%** sont sans avis sur la question.

Si la plupart des citoyens interrogés pensent que les médias devraient rester neutres dans le débat, dans la pratique, les médias, dans une large mesure, ne sont pas pour un changement

¹⁴ Selon un journaliste, le sentiment chez les électeurs de Conakry qu'une nouvelle Constitution déboucherait sur des violences tient aux effets pervers des manifestations qu'ils vivent lors des journées de manifestations du FNDC.

de la Constitution¹⁵. De l'internet militant à l'intellectualisation du débat par le truchement des juristes, les médias officiels ont de plus en plus pris position en faveur de la défense de la constitution du 7 mai 2010. Même si certains médias traditionnels (radios et télévisions) trouvent cependant que la constitution en vigueur n'ait pas été adoptée par referendum ni par voie parlementaire. L'engagement de nombre de médias pour la défense de la Constitution en vigueur est fortement lié à la possible conservation du pouvoir par Alpha Condé. Par ailleurs, cette attitude des médias privés est récurrente, les médias privés se posant toujours en alternative des médias publics qui servent d'espace au gouvernement.

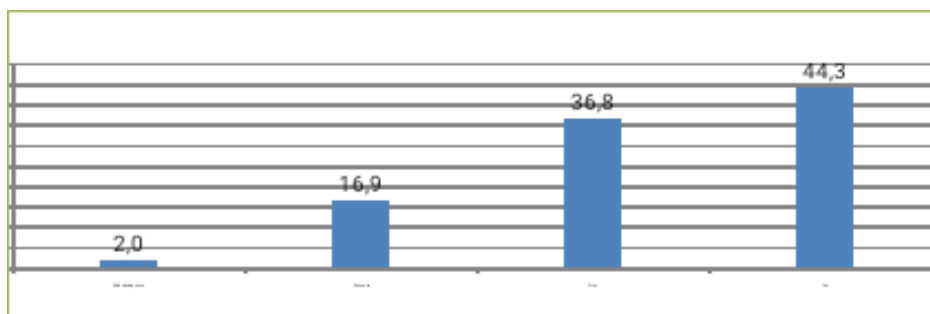
Le réseau social Facebook très pratiqué par les internautes guinéens rendu possible par l'importance des utilisateurs d'internet et de Smartphones n'est pas sans conséquence. Le trouble informationnel causé par le manque de professionnalisme de certains hommes de médias ou de leaders d'opinion, qui distillent dans l'espace public de « fausses » nouvelles, reste très peu exploré. Or, les dérapages professionnels de certains sites d'information, de certaines formations politiques ou des leaders d'opinion par la prolifération des « Fake News » diffusées en ligne ou par le biais d'autres supports médiatiques, deviennent de plus en plus récurrents en Guinée¹⁶.

3.2.2. Positionnement des coordinations dans le débat sur la Constitution

Les coordinations régionales sont des organisations non conventionnelles mais qui jouent un rôle social et politique important. Si officiellement elles ne sont pas affiliées aux partis politiques, les coordinations régionales se confondent dans les faits aux intérêts des partis politiques et des communautés ethniques et régionales.

Les organisations religieuses souvent confondues aux coordinations régionales, sont administrées par le Secrétariat Général des Affaires Religieuses. Les religieux, au-delà du rôle ecclésiastique, sont des mécanismes de médiation. Si le FNDC a récemment interrompu ses manifestations sur demande des religieux, le parti au pouvoir estime qu'ils ne devaient aucunement se mêler du débat sur la Constitution.

- **Pensez-vous que les coordinations régionales doivent participer au débat actuel sur la Constitution ?**



Les coordinations régionales sont des entités constituées par des sages à l'échelle des régions. Dans la pratique, les coordinations parlent au nom des principales communautés

¹⁵ Selon un directeur de médias, les médias pour la plupart ne sont pas pour un changement constitutionnel et le traitement des médias de la question de la réforme constitutionnelle est surdéterminé par l'ampleur de l'usage protestataire des réseaux sociaux.

¹⁶ Selon les journalistes des images non authentiques sont relayées les journées de manifestation

ethniques. Elles jouent un rôle politique lors des crises. Si les coordinations sont les relais des positions des formations politiques ou du gouvernement, elles influencent de même les nominations et constituent un appui pour bon nombre de cadres des régions. En lien avec le débat sur la constitution, les patriarches des coordinations de la Basse Guinée et de la Moyenne Guinée se sont prononcés en défaveur de l'établissement d'une nouvelle constitution.

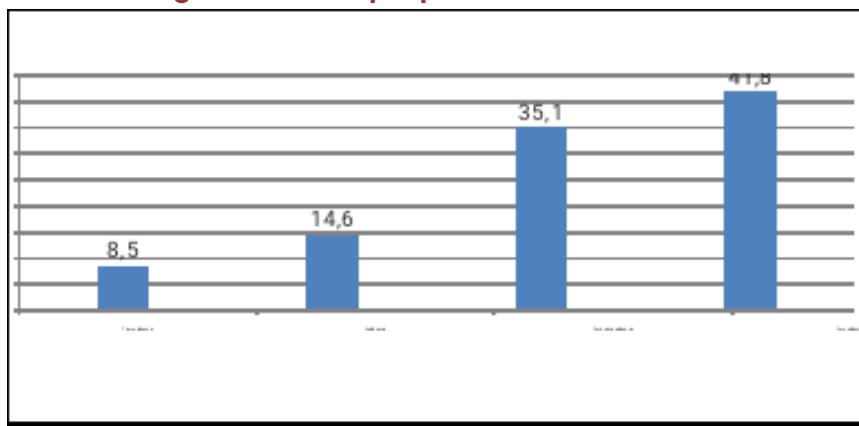
A la question de savoir si les coordinations régionales doivent prendre part au débat sur la Constitution, **44,3%** des citoyens interrogés pensent qu'elles doivent y participer, alors que **36,8%** disent qu'elles doivent se tenir à l'écart du débat. Le recours permanent aux coordinations régionales par les partis politiques est lié à l'importance que les citoyens leur accordent. Si certains d'entre eux ne se sentent pas liés aux partis politiques, ils sont cependant pour la plupart affiliés à une organisation, soit à l'échelle préfectorale ou sous-préfectorale, laquelle se reconnaît dans une des coordinations régionales.

3.3. Perceptions de la gouvernance d'Alpha Condé

3.3.1. Gouvernance d'Alpha Condé

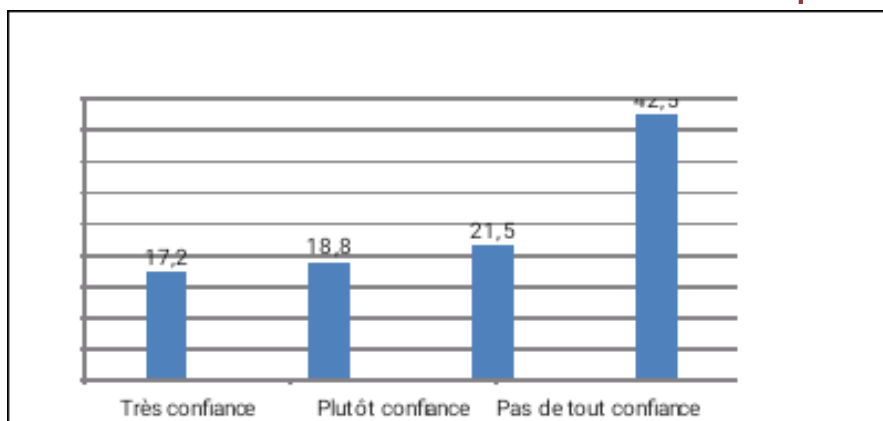
L'évaluation de la gouvernance du président de la République constitue une très importante articulation du débat médiatique et politique. Au rang des initiatives qui rencontrent un avis positif auprès d'observateurs de la vie publique, comptent L'ANAFIC et l'ANIES. Cependant, ils trouvent que le pouvoir ne devrait pas utiliser ces initiatives pour des fins de campagne politique. D'autres secteurs sont perçus comme ayant bénéficié d'investissements tels que l'hôtellerie, l'énergie, des secteurs que les citoyens apprécient respectivement **68,6%** et **65,6%**.

- Plus globalement que pensez-vous de la Gouvernance d'Alpha Condé ?



Sur l'ensemble, **77%** des enquêtés ne sont pas satisfaits de la gouvernance d'Alpha Condé. **35,1%** d'entre eux ne se disent pas du tout satisfaits. Cette perception de l'action du gouvernement se rapporte plus à la difficulté de mettre en œuvre les promesses de campagne du président de la République dans les domaines sociaux et la gouvernance politique.

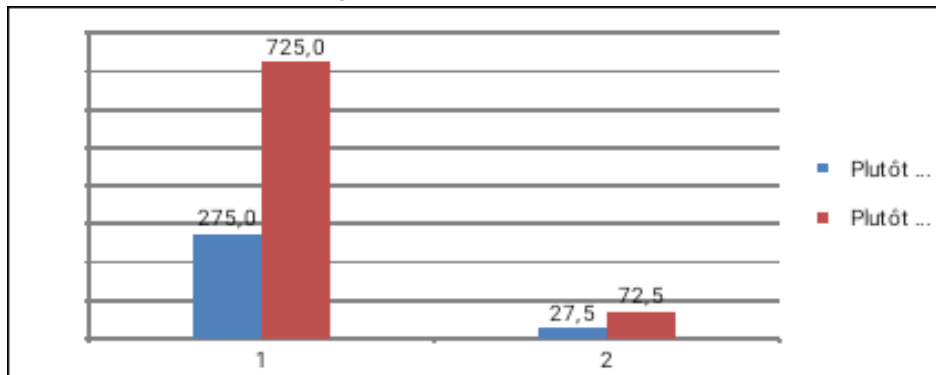
- Avez-vous confiance en la Parole du Président Alpha Condé



61,3% des citoyens de Conakry n'ont pas confiance en la parole du Président. Cette tendance confirme la perception négative que les citoyens de Conakry ont globalement de la gouvernance d'Alpha Condé dans les secteurs de l'assainissement, le travail des députés¹⁷, la

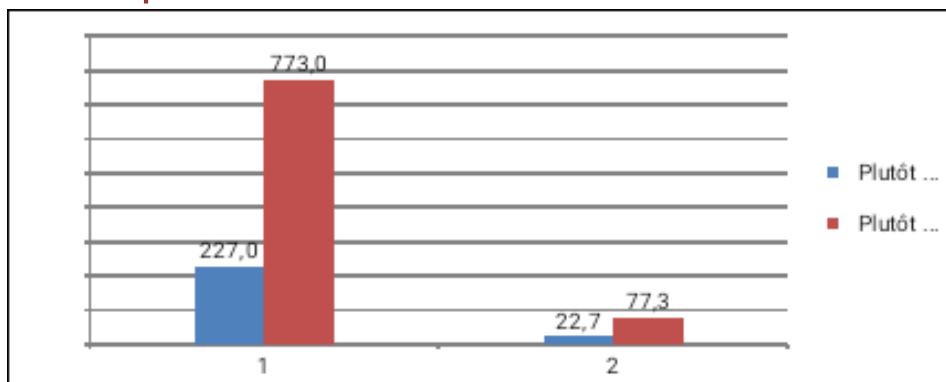
délivrance des services publics, la protection des droits de l'homme sont perçus négatifs aux yeux des citoyens interrogés.

- **Qu'exprime pour vous dans votre vie quotidienne la Gouvernance actuelle de : Assainissement public**



La problématique de l'assainissement constitue une importante préoccupation à Conakry. Malgré l'institution d'un programme d'urgence d'assainissement de la ville de Conakry¹⁸ et la création récente d'un ministère en charge de l'assainissement, **72%** des citoyens jugent négative la gouvernance dans ce secteur. La perception des citoyens du secteur de l'assainissement s'explique par la difficulté du gouvernement à penser des politiques publiques efficaces pour lutter contre les ordures.

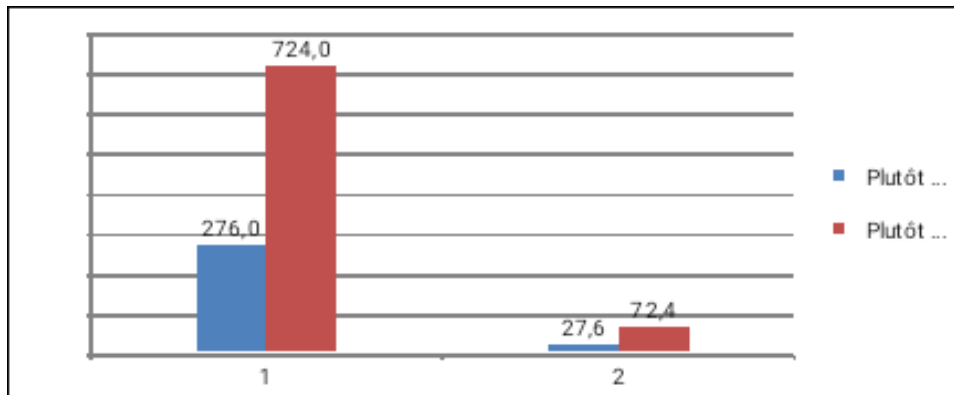
- **Qu'exprime pour vous dans votre vie quotidienne la Gouvernance actuelle de : Députés**



L'appréciation que se font des citoyens de l'action des députés est en réalité un ressenti global qui s'explique globalement par le fait que les citoyens confondent l'assemblée nationale au pouvoir à juste raison que les députés du RPG dominent l'assemblée et la prorogation du mandat des députés par un décret du président est comprise comme une interférence du président dans le travail des députés. Plus de $\frac{3}{4}$ des citoyens interrogés à Conakry jugent négatifs les députés dans le système politique actuel.

¹⁸ Le « PUAVC » a été lancé le 30 juin, à l'occasion de la citoyenneté. Le Programme d'Urgence d'Assainissement de Ville de Conakry consiste au curage des caniveaux, nettoyage et ramassage des produits de récupération, entretien et autres dans la ville.

- **Qu'exprime pour vous dans votre vie quotidienne la Gouvernance actuelle de: Droits de l'homme**



La mauvaise que les enquêtés ont de l'action du gouvernement dans le domaine des droits de l'homme est fondamentalement liée à la mauvaise gestion des manifestations par les services de sécurité mais plus particulièrement de l'effet des discours politiques et médiatiques sur la dégradation des droits de l'homme sous Alpha Condé.

3.3.2. Confiance dans les institutions publiques

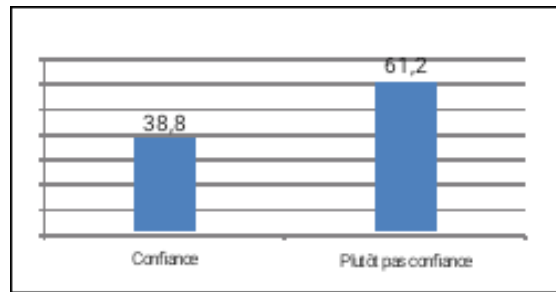
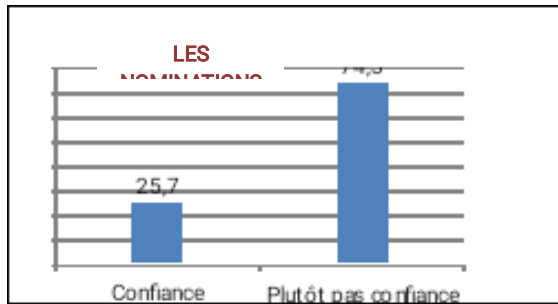
Au regard des observations sur la confiance des citoyens interrogés à Conakry dans les institutions, il se dessine une défiance envers la classe dirigeante. Cette tendance est confirmée par le recul du parti au pouvoir dans la capitale sur la base des résultats électoraux.

65,4% des citoyens interrogés ont confiance dans l'armée, mais **65,4%** n'ont pas confiance dans les actions de la police guinéenne. En dépit des réformes engagés dans le secteur de la sécurité, des efforts de rapprochement et de collaboration entre la police et les citoyens contribueraient à améliorer la sécurité et la protection civile.

Dans le secteur de la justice qui constitue un élément fondamental du service public, **55,2%** de citoyens ne font pas confiance à la justice guinéenne contre **44,8%**.

3.3.3. L'Elite au pouvoir

- **Qu'exprime pour vous dans votre vie quotidienne la Gouvernance actuelle de :**
*Les nominations/ L'Elite au pouvoir



En plus de l'efficacité des politiques publiques, le public évalue très souvent la pertinence d'une gouvernance dans la qualité des nominations au pouvoir¹⁹. Aussi vrai que les populations ne disposent pas de tous les éléments pour dresser une évaluation qualitative d'une gouvernance, elles peuvent néanmoins l'évaluer en fonction de la capacité des promoteurs des services publics à résoudre les problèmes qui se posent à elles au quotidien. Cette tendance à recourir en premier lieu au gouvernement dans la résolution des attentes des populations, s'explique par la faiblesse de la gouvernance publique locale et par une hyper présence de l'Etat central dans l'imaginaire collective.

Si dans l'ensemble, **77%** des enquêtés ne sont pas satisfaits de la gouvernance d'Alpha Condé, en raison de la perception générale qu'ils ont des nominations aux postes administratifs, près de $\frac{3}{4}$ soit (**74,3%**) des citoyens interrogés n'ont en plus pas confiance. Une des raisons de cette façon négative de percevoir les nominations renvoie à la présence d'anciens cadres du régime du Général Lansana Conté dans le gouvernement du Président Alpha Condé. Ceci paraît tout de même paradoxal au regard des motivations de vote que rassemblent les anciens cadres de Conté arrivés à la politique depuis 2010. Les citoyens de Conakry n'ont pas aussi confiance en l'opposition parce que constituée en nombre d'anciens cadres.

Quant à l'élite au pouvoir, **61,2%** des citoyens interrogés n'ont pas du tout confiance en elle. Le manque de confiance des populations porte aussi bien sur l'opposition que sur l'action des députés et plus globalement de la classe politique. Le sentiment de défiance des populations vis-à-vis de l'assemblée nationale rejoint une opinion déjà défavorable quant à l'idée de prorogation du mandat des députés. Par ricochet, l'opinion semble être opposée à toute idée de perpétuation au pouvoir fut-elle l'assemblée nationale.

¹⁹ L'élite au pouvoir concerne plus largement les membres du gouvernement, les députés de la majorité, le parti au pouvoir et les individus qui bénéficient des largesses du pouvoir

Conclusion

Le manque de confiance au processus électoral est plus généralement lié à la défiance du gouvernement par les citoyens de Conakry. Ce sentiment est par contre surdéterminé par le retrait des partis d'opposition du processus électoral. Quant au manque de confiance des électeurs de Conakry envers l'action de l'organe de gestion électorale, la CENI, il faut tenir compte de l'impact des dysfonctionnements techniques qui ont résulté dans de nombreux reports des élections législatives. A cela s'ajoutent le retrait de certains commissaires des activités de la CENI et le boycott du scrutin par l'opposition. Même si l'effectivité de la décision de l'opposition d'empêcher la tenue des élections législatives du 1^{er} Mars varierait selon les bastions, elle pourrait non seulement affecter le taux de participation au scrutin mais aussi constituer un facteur qui rend incertain le processus électoral. Le contexte sociopolitique marqué par les manifestations du FNDC contre l'adoption d'une nouvelle constitution ne favorise pas non plus un processus électoral apaisé.

Malgré l'impossibilité de généraliser les conclusions de cette étude à l'ensemble de la Guinée, elle présente la vertu d'être un début de compréhension scientifique de la question sur la réforme constitutionnelle, qui insiste notamment sur le manque de confiance dans l'organe de gestion électorale.

L'engagement des médias dans la défense de la Constitution en vigueur, l'injonction récente d'organisations internationales aux valeurs du respect de l'alternance et de la tenue d'élections inclusives et crédibles, ainsi que l'intensification des manifestations du Front National de Défense de la Constitution, sont des facteurs qui ne pas plaident pas pour l'opportunité d'établissement d'une nouvelle constitution.

D'autres facteurs constituent des risques de violences en lien avec le processus électoral. C'est le cas des « Fake News » diffusées en ligne ou par le biais d'autres supports médiatiques traitant du processus de vote. Pour juguler le trouble informationnel, des mécanismes de mitigation doivent être pensés, de même que la mise en place de programmes de formation des journalistes et de sensibilisation des populations sur les conséquences de ces fausses informations.

Le recours permanent aux coordinations régionales par les partis politiques, le manque de confiance aussi bien dans les institutions publiques que dans l'élite politique, ne favorisent enfin pas le débat démocratique et amenuisent de ce fait l'émergence d'une communauté nationale et d'un dialogue sincère entre les acteurs de la vie politique.